



## Académie des sciences d'outre-mer

### *Les recensions de l'Académie*<sup>1</sup>

***Sens et signification dans les espaces francophones : la construction discursive du concept de francophonie / Olga Galatanu, Ana-Maria Cozma et Virginie Marie (dir.)***

**éd. P.I.E. P. Lang, 2013**

**cote : 60.036**

Cet ouvrage, dédié à la « Construction discursive du concept de francophonie », publié en 2013, à Bruxelles, aux Editions Peter Lang, et comptant 244 pages, se présente comme le premier tome d'une collection consacrée aux « Sens et signification dans les espaces francophones ». Produit d'un colloque organisé à Nantes en 2012, il contient un ensemble d'articles rédigés par des contributeurs d'origine géographique variée, n'appartenant pas tous à la sphère francophone, et réunis sous la direction de trois universitaires, en poste à l'Université de Nantes qui abrite un laboratoire chargé de recherches linguistiques et culturelles dans ces domaines.

Trois thèmes regroupent ces analyses : le premier revenant sur les discours fondateurs de la francophonie, le second décrivant les identités francophones et le troisième portant sur la construction d'espaces et d'identités collectives en Francophonie. Chaque auteur assortit son étude d'une bibliographie. On ne décrira pas en détail le contenu de chacun des articles, sinon pour soulever ce qui présente une originalité car la banalité et les truismes inondent souvent les ouvrages consacrés à la francophonie, et en particulier celui-ci.

Cependant que le lecteur non averti du vocabulaire « des » sciences linguistiques et de leur *jargon*, ne se risque pas à lire ce qu'écrit Olga Galatanu car il ne comprendra absolument rien de l'intérêt que peut présenter la francophonie et il en serait dégoûté à jamais !

Le premier thème est abordé dans l'article d'Anne-Laure Camus qui, sans grande originalité, étudiant les discours d'ouverture des sommets francophones, insiste sur leur fondement commun, résultant d'un libre consentement, pour des pays situés « aux quatre coins du monde » (page 50), dont l'histoire est différente, souvent tragique à la lumière d'aujourd'hui, fondement constitué par la langue française, « partagée », dont l'utilisation varie d'un état à l'autre, la diversité, revendiquée, et des valeurs communes, « universelles ».

Jean-Pierre Fewou Ngouloure, réfléchissant sur la sémiotique de la Francophonie, pose comme hypothèse qu'elle ne peut « mieux être définie ou comprise qu'en tant que 'signe complexe' » (page 60), permettant un parcours interprétatif, parfois à repenser, évoquant « une Francophonie aux multiples facettes » (pages 59 et 60), condamnable par exemple en



<sup>1</sup> Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).  
Basé(e) sur une œuvre à [www.academieoutremer.fr](http://www.academieoutremer.fr).



## Académie des sciences d'outre-mer

littérature comme indissociable de l'expression de la colonisation française (page 71). Argument discutable.

C'est dans le discours médiatique français, en 2007 et 2009, sur deux périodes de deux mois (février-avril dans les deux cas), que Delphine Giuliani situe son article sur le concept de francophonie, se fondant « sur un corpus textuel et informatisé » (page 76), dans une perspective linguistique à la fois synchronique et diachronique, à partir de deux mots clefs : *francophone* et *francophonie*. On notera qu'il n'y eût pas de sommets francophones lors des deux années retenues. Utilisant de grands titres de la presse écrite française, puis la radio, la télévision et le cinéma, y compris dans d'autres pays où la langue française est parlée, l'auteur n'apporte rien de nouveau ou d'inconnu dans sa démonstration, concluant qu'il s'agit « d'une entité culturelle » (page 83). Tout ça pour ça!

Terminant l'étude du premier des trois thèmes abordés dans l'ouvrage, François Provenzano sollicite la rhétorique et cherche dans le discours francophone l'appel aux émotions, le *pathos*. L'auteur dénonce, de façon outrancière et méprisante, essentiellement chez des écrivains français, dès le début des années 60, une « phobie » de l'anglais et de l'influence américaine « pour résister à l'envahissement de l'anglo-américain » (page 94), oubliant que l'introduction de la politique culturelle américaine sur le continent européen était l'une des conditions essentielles de l'octroi du Plan Marshall à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Le second thème traite des identités francophones. La première contribution s'y rapportant est due à Romuald Berty qui souligne les métaphores guerrières et solaires dans le discours francophone, depuis les premiers textes du XVI<sup>e</sup> siècle, allant jusqu'à comparer le combat actuel à un *soft power*, concluant que défenseurs et détracteurs utilisent le même langage sur le *champ de bataille* des idées (page 114).

Canadienne, Annette Boudreau, sollicitant l'exemple de l'Acadie, considère qu'« être francophone en France, en Afrique ou au Canada ne renvoie pas au même système de significations » (page 117). Elle évoque l'insécurité linguistique résultant du *français chiac*, parlé au Nouveau-Brunswick, distinct du *français standard*, et renvoyant à un aspect identitaire. Son analyse présente un intérêt réel.

Phuong Lan Nguyen-Percher et Ngoc Lam Dinh cherchent à faire apparaître, « par l'analyse des discours des étudiants, futurs enseignants de français, leurs représentations de la Francophonie, mais aussi de la langue française » au Vietnam (page 130). Ces deux auteurs utilisent la grille « Sémantique des Possibles Argumentatifs » (SPA) d'Olga Galatanu et obtiennent en conclusion ce que tout lecteur s'attendait à trouver en utilisant simplement son bon sens.

Anne-Christel Zeiter, de Lausanne, s'intéresse aux couples plurilingues et à la communication interculturelle. Elle démontre, de façon intéressante, à la suite de sa thèse, grâce à l'exemple qu'elle a retenu, que l'utilisation de l'une ou l'autre langue des époux, entre eux, et leur immersion dans une troisième langue, fait évoluer leur identité et la représentation que chacun a de lui-même, aussi bien socialement que professionnellement (page 154).



## *Académie des sciences d'outre-mer*

Virginie Marie évoque les représentations de la Francophonie en Moldavie grâce à des questionnaires qu'elle a proposés à des étudiants moldaves et en utilisant elle aussi la grille SPA d'Olga Galatanu. Il faut attendre les deux dernières pages de l'article pour découvrir ce que pensent les étudiants moldaves, le reste de la contribution étant consacré à des développements théoriques en linguistique. Rien de bien original dans la conclusion sinon que la notion d'« utilité » est systématiquement associée, en Moldavie, à la langue française (page 175). Guère étonnant si l'on sait que plus de 400 entreprises françaises se sont établies dans ce petit pays.

Le dernier thème, celui des identités collectives en Francophonie, est abordé d'abord par James Archibald, de l'Université Mc Gill, qui traite de l'Alliance israélite universelle (AIU) dans l'espace francophone, « opérateur » de l'enseignement du français dans la diaspora juive et en Israël, faisant la promotion des valeurs humanistes (page 181) et de la culture juive. L'auteur situe cette organisation dans son contexte québécois.

Jean-Pierre Cuq évoque la création d'un espace didactique francophone, l'école étant en francophonie « le tout premier lieu de contact des cultures et des langues » (page 196). Il souligne le rôle de ce qui constitue pour lui un agent majeur, la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), située « à l'intersection de deux espaces : l'espace francophone et l'espace éducatif » (page 203).

Carlos Valcarcel Riveiro et Laura Pino Serrano, des Universités de Vigo et de Saint-Jacques de Compostelle, prennent l'exemple de la Galice pour traiter du concept francophone de « langue seconde », brisant la dichotomie traditionnelle langue maternelle et langue étrangère et s'écartant de l'exemple québécois habituellement sollicité. En Galice, communauté autonome, deux langues officielles coexistent : le galicien et l'espagnol. Considérant que « le galicien imprègne plus ou moins directement le quotidien des hispanophones galiciens, non seulement dans la rue ou chez eux, mais aussi à travers l'école, l'administration et certains médias », les deux auteurs imaginent que le concept de « langue seconde » pourrait « être valable pour analyser le contexte sociolinguistique galicien » (page 212), reconnaissant que l'espagnol est maintenant en situation de langue initiale pour la plus grande partie de la population galicienne, surtout chez les jeunes. Pourquoi pas?

Bénédicte Leduc Penot, utilisant à son tour la méthode SPA d'Olga Galatanu, s'intéresse à la francophonie pratiquée, en comparant des discours officiels de responsables politiques et les déclarations de quatre étudiants polonais soumis à des entretiens individuels et collectifs qualitatifs semi-directionnels. Le résultat est un truisme : les discours présentent un raisonnement construit et l'évocation de valeurs partagées (page 237 par exemple), entre autres. Quant aux étudiants, ils ignorent tout de la Francophonie.

En bref, on ne retiendra, malheureusement, à peu près rien des contributions de ce colloque, sinon le temps perdu à lire ce qui apparaît, dans la plupart des articles, comme des évidences d'une banalité affligeante.

**Joëlle le Morzellec**